

Club des conseils syndicaux

Assemblée Générale annuelle

20 juin 2013



Rappel de l'organisation et du fonctionnement du Club

L'assemblée générale

Composée de tous les membres de l'association

- approuve le bilan comptable et financier
- approuve le budget prévisionnel
- se prononce sur le rapport d'activité
- fixe le montant de la cotisation annuelle

Le conseil d'administration

De 3 à 51 membres élus pour 2 ans
Renouvellement par tiers chaque année

- 3 CA annuels (ou plus si besoin)
- gestion de l'association
- autorise tout ce qui ne relève pas de l'AG

Le bureau

Président(e), Vice-président(e)
Secrétaire
Trésorier(ère)

- prépare le CA et exécute ses décisions

Rappel de l'organisation et du fonctionnement du Club

Président(e)

- Rédaction des courriers officiels
- Discours
- Validation des décisions

Vice-Président(e)

- Assistance du rôle de Président
- Discours

Trésorier

- Suivi du budget
- Réalisation des comptes
- Établissement du dossier de subvention
- Encaissement des chèques d'adhérents
- Courriers de relance

Secrétariat

- Envoi des invitations et relances
- Réservation des salles
- Préparation de l'ODJ des conseils d'administrations et AG
- Rédaction des compte-rendus
- Organisation des divers pots/apéros
- Prise de photos lors des évènements

Partenaires hors Club: ADIL 31 et Toulouse Métropole

- Appuis financier , juridique et organisationnel
- Compte-rendus des formations et visites
- Mise en lien avec partenaires institutionnels et associatifs

Ordre du jour

- Présentation du bilan d'activité 2012
- Vote sur les dépenses 2012-2013
- Vote du budget 2013-2014
- Vote sur le montant des cotisations 2013-2014

- Election des membres du Conseil d'Administration
- Election des membres du bureau (président, vice-président, trésorier et secrétaire)
- Nouveaux postes à pourvoir (référents)

- Perspectives 2nd semestre 2013 (programme des visites et formations à venir...)

- Démonstration de l'utilisation de la boîte mail du Club (Gmail)

Le déroulement de l'AG

- ◉ Vote sur les 7 points à l'ordre du jour
- ◉ Selon les règles de majorité précisées dans le projet de statuts à savoir :
 - Chaque membre dispose d'une voix
 - Les décisions sont prises à la majorité des membres présents
- ◉ Les votes se font à main levée

Ordre du jour : point n°1

Vote sur les dépenses 2012-2013

| Dépenses du 1 ^{er} juin 2012 au 30 mai 2013 | | | |
|--|----------------|----------------------------|---------------|
| Recettes | | Dépenses | |
| Intitulé | Montant | Intitulé | Montant |
| Crédit 2010-2011 | 86,53 | Assurance (01/13-31/13) | 85.76 |
| Cotisations 18 copropriétés | 360,00 | Cocktails | 45.25 |
| Subvention Grand Toulouse | 1000,00 | Réunion-débat éco-énergie | 238.22 |
| | | Organisation AG 07/06/2012 | 145.22 |
| | | Frais bureautique | 75.67 |
| Total | 1446.53 | Total | 590.12 |

Ordre du jour : point n°2

Vote du budget 2013-2014

| Budget du 1 ^{er} juin 2013 au 31 mai 2014 | | | |
|--|----------------|--|----------------|
| Recettes | | Dépenses | |
| Intitulé | Montant | Intitulé | Montant |
| Cotisations 18 copropriétés | 360 | Assurance (01/14 -12/14) | 100 |
| Subvention Grand Toulouse | 1000,00 | Cocktails | 196.53 |
| Crédit 2011/2012 | 86.53 | Rémunérations intermédiaires et honoraires | 360,00 |
| | | Frais location | 120,00 |
| | | Frais administratifs (frais postaux, de publication, de publicité) | 130 |
| | | Achat de matériel de bureau | 190,00 |
| | | Déplacements | 350,00 |
| Total | 1446.53 | Total | 1446.53 |

Point n°3 : Vote sur les cotisations 2013-2014

- Fixation du montant de la cotisation
2013-2014

Points n°4 :

Election des membres du Conseil d'Administration

- Membres actuels :
 - Mme Mezzari (Présidente démissionnaire) – copro Amouroux II
 - M. Jarrosson (Vice-Président) – copro Jean Chaubet
 - Mme Camus (Trésorière) – copro Menuisière I et I bis
 - M. Cros (Trésorier adjoint) – copro Amouroux I
 - Mme Michel (secrétaire) – copro Jean Chaubet
 - M. Vignères – copro 19-21 Chemin d'Audibert
 - Mme Miceli – copro Le Floréal
 - M. Hébert – copro Belle Paule
 - Mme Tual – copro Fontaines Brosselettes
- Le CA élit parmi ses membres un Président, un Vice-Président, un Secrétaire et un Trésorier

Point n° 5: Election des membres du Bureau

- Election du Président
- Election du Vice-Président
- Election du Trésorier
- Election du Secrétaire

Point n° 6: Election des référents, nouveaux postes à pourvoir

Référent « formation »

Organisation des sessions de formation:

- tenue des inscriptions
- réservation de salle
- fixation des dates et horaires
- contact intervenants

Référent
« visites sur site »

Organisation des visites régulières sur site:

- Fixation des dates et horaires
- Contact copropriété visitée
- Préparation des invitations

Référent
« accueil des nouveaux
adhérents »

Accueil nouveaux adhérents:
Remise d'un livret d'accueil et autres
docs du Club (statuts et
organigramme)

Point N°7 : Vote du projet 2013-2014

- Planning des visites thématiques dans les résidences : une par trimestre
- Planning des formations :
 - thèmes juridiques et/ou techniques à définir
 - Période 2nd semestre: juillet à décembre 2013
- Réunion-débat grand public : début 2014
 - Sujets à définir

Démonstration de l'utilisation de la boîte Gmail

- Adresse mail:

clubdesconseilssyndicaux@gmail.com

- Démonstration en direct

Merci de votre attention

